

AGENCE DE VOYAGE ET DE TOURISME

Tourisme Voyage Billetterie Assurance Evénementiel



Cotonou, le 31 janvier 2025

N/Ref :01135/ATS/CPT/DE/DG

Le Directeur Général

A

Monsieur le Directeur de Publication du quotidien

« Le Potentiel »

Cotonou

Objet : Droit de Réponse

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous venons vous soumettre notre droit de réponse, suite à la publication d'un article intitulé « Escroquerie en ligne à Godomey : un faux agent de voyage interpellé pour une arnaque de billets d'avion liée à la CAN Maroc » dans votre quotidien, dans la soirée du lundi 29 décembre 2025 et dans lequel le nom de notre Agence est associé à un dossier d'escroquerie, avec des préjudices évalués à plusieurs millions de francs CFA.

1- Les faits

Dans le cadre de l'organisation de la CAN MAROC 2025, notre agence en collaboration avec une agence partenaire marocaine « ALANWAR TRAVEL », a conçu et mis sur le marché un package de voyage à l'attention des supporters de notre équipe nationale de football. Nous avons organisé des campagnes de communication pour la promotion du ce package sur les plateformes digitales. Plusieurs personnes ont manifesté leurs intérêts pour notre initiative. C'est à ce titre que nous avons reçu un client, se prénomme Etienne MARRIN. Il s'est présenté comme un agent de football FIFA et a manifesté sa décision d'acheter notre package pour aller soutenir notre équipe nationale. Mieux, il s'est proposé de nous amener d'autres clients pour acheter le package.

Agréé 

IFU : 3201701076812 - RCCM: RB/COT/17 B 18459 BP: 1585 - Tél.: (+ 229) 0195 92 92 92 Siège : Avenue Steimetz C/195 Missité Cotonou - SARL au Capital de 5.000.000 F CFA - N° Compte bancaire UBA : 503090005828 - www.africa-tours-safari.com - info@africa-tours-safari.com

Nous avons accordé du crédit à ses paroles et avons entamé les formalités avec lui. Il nous a transmis une vingtaine de passeports des personnes qui auraient adhéré à notre démarche. Nous avons traité diligemment les dossiers sans contrepartie financière. Des réservations de billets d'avions ont été faites ainsi que des réservations de chambres d'hôtel au Maroc. Des rumeurs nous sont parvenues comme quoi il soutirerait de l'argent à des individus contre la promesse de les faire voyager au Maroc. Nous avons pris la responsabilité d'écrire et de déposer une plainte contre lui à la Brigade criminelle de Cotonou.

Nous avons par ailleurs été informés qu'il aurait mis sous arrêt par la police, suite à des plaintes au Commissariat d'arrondissement de Godomey. Nous nous sommes portés vers ce commissariat pour déposer une nouvelle plainte et se constituer victime et témoin dans le dossier. Le dossier est toujours en instruction et une audience est prévue à ce sujet pour le 06 janvier 2026.

Voilà notre part de vérité.

Nous sommes surpris par la publication de votre vidéo, mettant en cause notre agence dans une affaire d'escroquerie massive, sans nous avoir consultés pour prendre en compte notre point de vue sur le dossier. Cette démarche porte lourdement atteinte à l'image de notre agence et de son personnel entier à commencer par le promoteur et gérant que je suis.

2- Notre Requête

Nous demandons expressément, qu'un démenti sur notre implication dans une quelconque escroquerie soit publié sous le même format et publié par le même canal et vos différentes plateformes en ligne. Que votre article qui est devenue viral soit expressément retiré des différentes plateformes où il a été publié.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre requête, nous vous prions cher Directeur de recevoir l'expression profonde de notre déception.

